



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Perfluorés dans l'eau : la Ville de Val-d'Or poursuit ses démarches

Val-d'Or, le 2 septembre 2025 – Le conseil municipal a adopté, le 2 septembre dernier, une résolution mandatant le cabinet juridique Cain Lamarre afin de le représenter et de l'accompagner dans ses démarches entourant la présence de perfluorés (PFAS) détectés en 2023, principalement dans son puits d'appoint. Ces composés chimiques sont présents dans une variété de produits industriels et de consommation (ex. : mousse extinctrice incendie, peinture, nettoyeurs, emballages alimentaires).

Le mandat confié aux procureurs vise à réaliser toutes les vérifications et démarches nécessaires, à formuler des recommandations à la Ville, à transmettre des mises en demeure aux fabricants, détaillants, distributeurs et/ou vendeurs des produits identifiés et/ou toute autre personne pouvant être responsable de la contamination ainsi que l'introduction des procédures judiciaires appropriées.

La Ville de Val-d'Or poursuit également ses travaux pour trouver des solutions pérennes qui permettraient la réactivation sécuritaire du puits d'appoint et le développement de nouvelles sources d'approvisionnement en eau potable. Comme mentionné à la population en 2023, l'eau actuellement distribuée demeure sécuritaire et propre à la consommation. La fermeture du puits d'appoint ne compromet pas la capacité de la Ville à fournir de l'eau en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population.

Alors que les concentrations détectées respectaient les recommandations de Santé Canada au moment de leur découverte, un nouvel objectif a été établi en août 2024 fixant à 30 ng/L les concentrations maximales acceptables dans l'eau potable. Bien que cet objectif n'entraîne pas d'obligations légales, la Ville souhaite intensifier ses démarches pour s'y conformer et mettre en place des solutions durables.

Finalement, la Ville de Val-d'Or réaffirme son engagement d'explorer toutes les avenues possibles, d'agir avec rigueur et d'informer la population des développements du dossier.

– 30 –

Source :
Sylviane Mailhot
Directrice des communications
Ville de Val-d'Or
819 824-9613 poste 2252
communications@ville.valdor.qc.ca